



Généralités

Intégration ou monde poubelle ?

Le soleil, l'eau, le vent et l'atome sont source d'énergie et l'on peut se demander quel est celui qui va l'emporter sur les autres



Le soleil

Le prélèvement d'énergie solaire que l'homme arrive à effectuer pour ses besoins par rapport à l'énergie considérable qui nous vient de notre étoile est extrêmement faible. L'action solaire sur la couche supérieure de la croûte terrestre va jouer un rôle important pour le chauffage thermodynamique et la production d'énergie thermique. Deux techniques de panneaux solaires se partagent la production d'énergie: les panneaux photovoltaïques qui convertissent ce rayonnement en électricité et les capteurs thermiques qui utilisent directement le rayonnement solaire en énergie thermique et chauffe l'eau. Ces derniers deviennent de plus en plus compétitifs, particulièrement dans le sud de la France. L'apport de puissance est encore malheureusement relativement faible comparativement au besoin thermique du chauffage. Toutefois, les progrès techniques, l'intégration des panneaux solaires sur la toiture, le rachat par l'EDF de l'électricité produite à un taux majoré diminue notablement la période d'amortissement et l'on commence à dire que **le soleil pourrait bien faire de l'ombre au nucléaire**? Le besoin insatiable en énergie de l'homme sera-t-il satisfait à long terme par l'atome ou le soleil? Cette question risque de rester sans réponse pendant quelques décennies. L'atome, sous l'impulsion de la France, a marqué actuellement incontestablement des points mais certains experts prévisionnistes en énergie n'hésitent pas à prévoir que la totalité de l'énergie mondiale sera d'origine solaire à l'horizon 2050

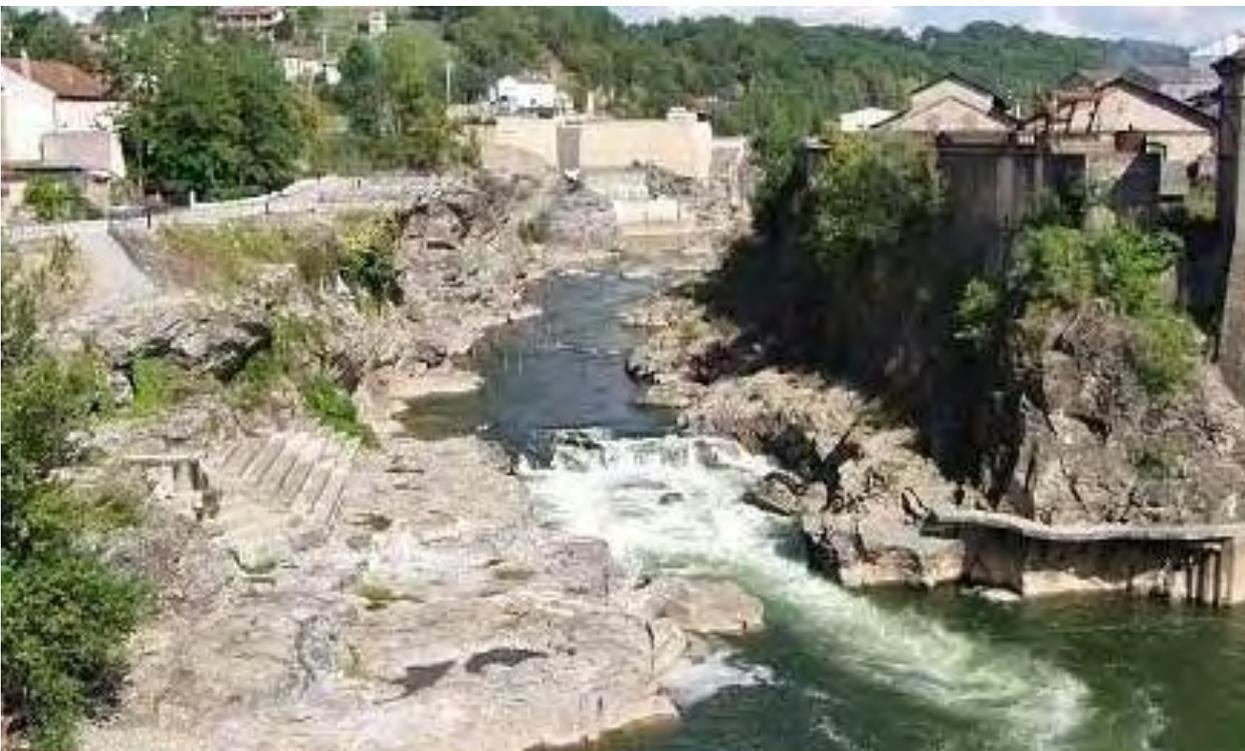


Photo Jean Luc Grossmann. L'énergie thermique considérable qui nous provient du soleil par rayonnement est régie par le jour et la nuit.

L'eau

Alors que notre constitution stipule que chacun d'entre nous a le droit de vivre dans un environnement équilibré est-il normal et équitable que l'énergie électrique française dite "verte" soit presque exclusivement assurée par les rivières et leurs centrales hydroélectriques ?

La dépendance à l'énergie des rivières françaises n'est pas la bonne et ***ce qui vient d'arriver à l'un de nos plus beaux fleuves corse le Rizzanese*** en est bien le plus triste exemple. La mer recèle pourtant en son sein une source d'énergie inépuisable et considérable, les courants maritimes. Pourtant, à part l'usine marémotrice de la Rance, la mer a peu participé en France à la production d'énergie. Sur nos rivières, l'intégration des barrages-voûtes dans le paysage est souvent un échec. A l'étiage, les exemples de vallées ensablées, voire envasées, en amont de ces barrages ne manquent pas et le spectacle est parfois désolant. Les exemples d'intégrations réussies sont rares. Il faut cependant citer l'usine hydroélectrique du Saut-de-Sabo de St Juéry en amont d'Albi. Le resserrement du Tarn a provoqué à cet endroit une chute naturelle de près de 20 mètres et sur cet emplacement, initialement occupé par une usine sidérurgique, l'EDF a construit cette usine hydroélectrique parfaitement intégrée dans la roche. Les fleuves traversant les grandes métropoles constituent une réserve thermique trop longtemps ignorée. De même, les nappes phréatiques, souvent disponibles pour le chauffage thermodynamique dans les couches de terrains alluvionnaires à proximité des rivières sont trop peu souvent utilisées



Usine hydroélectrique du Saut-de-Sabo sur le Tarn.

L'eau de nos cours d'eau est aussi un formidable véhicule thermique qu'il devient urgent de considérer si nous voulons respecter nos objectifs en termes d'énergie renouvelable



Le vent

Le paysage est-il affecté ? Pour certains oui. Pour d'autres, qui installent des sentiers de randonnées au pied des éoliennes terrestres, non. Tout au plus le niveau sonore peut être une gêne si l'éolienne est située trop près de habitations. En Allemagne, il est très fréquent de rencontrer des batteries de 3, 6, 9 voire une cinquantaine d'éoliennes terrestres en fonctionnement sur le même site. Nous sommes très en retard par rapport à nos voisins dans ce domaine. La France qui ne produit que 1 % de l'électricité qu'elle consomme à partir de l'éolien contre 23 % pour le Danemark championne dans ce domaine, a choisi une autre orientation. Pourtant quelques éoliennes bien disposées pourraient utilement remplacer quelques microcentrales installées sur les parcours touristiques des rivières. Les éoliennes peuvent en effet avoir des puissances importantes qui ne sont malheureusement disponibles que lorsque le vent souffle. L'important programme d'investissement offshore breton situé dans la zone la plus ventée de France va dans ce sens. Le vent génère aussi des énergies de surface importantes qui ne sont pas encore utilisées. Ces énergies de surface comme la houle sont toutefois aussi aléatoires et l'on peut peu presque deviner qui va l'emporter entre le vent et l'eau.



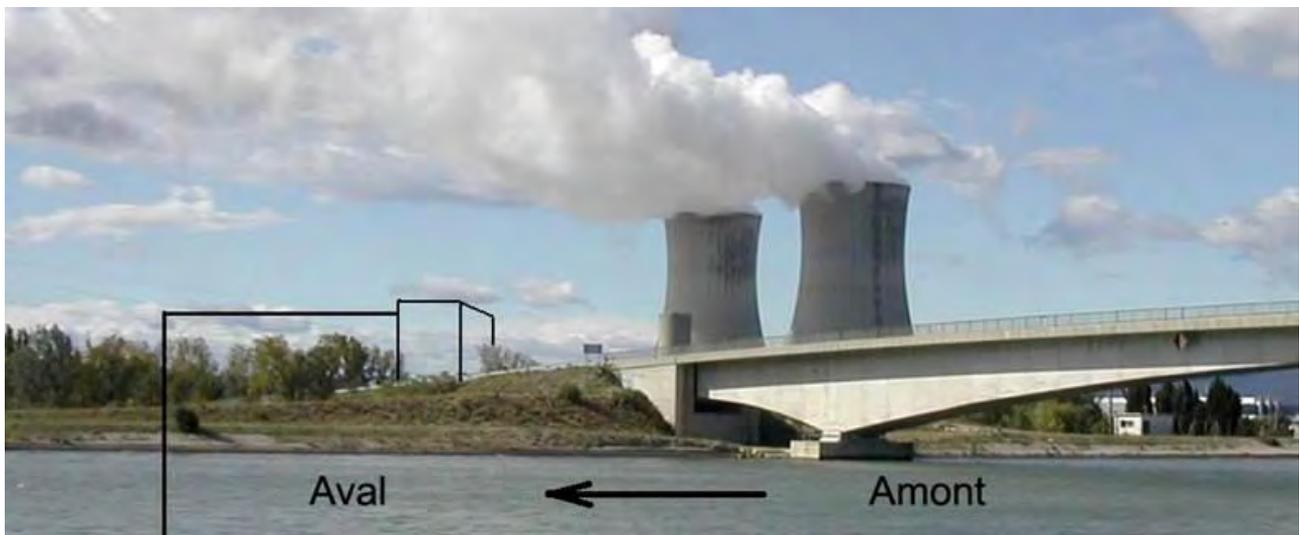
*En Allemagne**



L'atome

L'intégration des centrales nucléaires dans le paysage est-elle acceptable ?

A vous de juger. Période d'été mise à part, les poissons ne semblent pas trop perturbés par le léger réchauffement de la température du fleuve. Ce réchauffement, en diminuant la teneur en oxygène dissoute dans l'eau entraîne toutefois une sensible accélération microbienne et affecte légèrement l'écosystème constitué par la rivière. Quant aux "fumées", elles se composent d'une inoffensive vapeur d'eau sans aucun risque pour l'environnement. S'il n'y avait les risques écologiques lors du transport et du stockage des déchets radioactifs ainsi que la nécessité d'un contrôle rigoureux au niveau de la sécurité pour minimiser le risque nucléaire, l'énergie issue de la "fission" nucléaire serait presque parfaite. Reste la remise de la nature à l'identique en fin de vie des anciennes centrales nucléaires dont le coût doit impérativement être inclus dans le prix de l'énergie électrique afin d'éviter la "terre poubelle". Le chemin à parcourir sera long entre les nouvelles générations de centrales nucléaires type surgénérateurs et la fusion nucléaire du type ITER utilisée au fin de production d'énergie. Cette dernière n'est pas pour demain. Quant à la pile à combustible, qui présente l'avantage de produire électricité et chaleur, elle semble plus proche de nous et de l'urgence de nos besoins. Son avenir semble lié au mode de production de l'hydrogène qui lui sert de combustible.



Alors que les centrales nucléaires réchauffent le cours d'eau, les pompes à chaleur prélevant leur énergie dans l'eau de la rivière la refroidisse. Il reste à espérer que les surgénérateurs qui commencent à s'implanter en bordure de mer seront aussi bien intégrés à leur environnement que l'usine hydroélectrique du Saut-de-Sabo.

Trop tard

La rivière est trop dépendante de l'énergie.

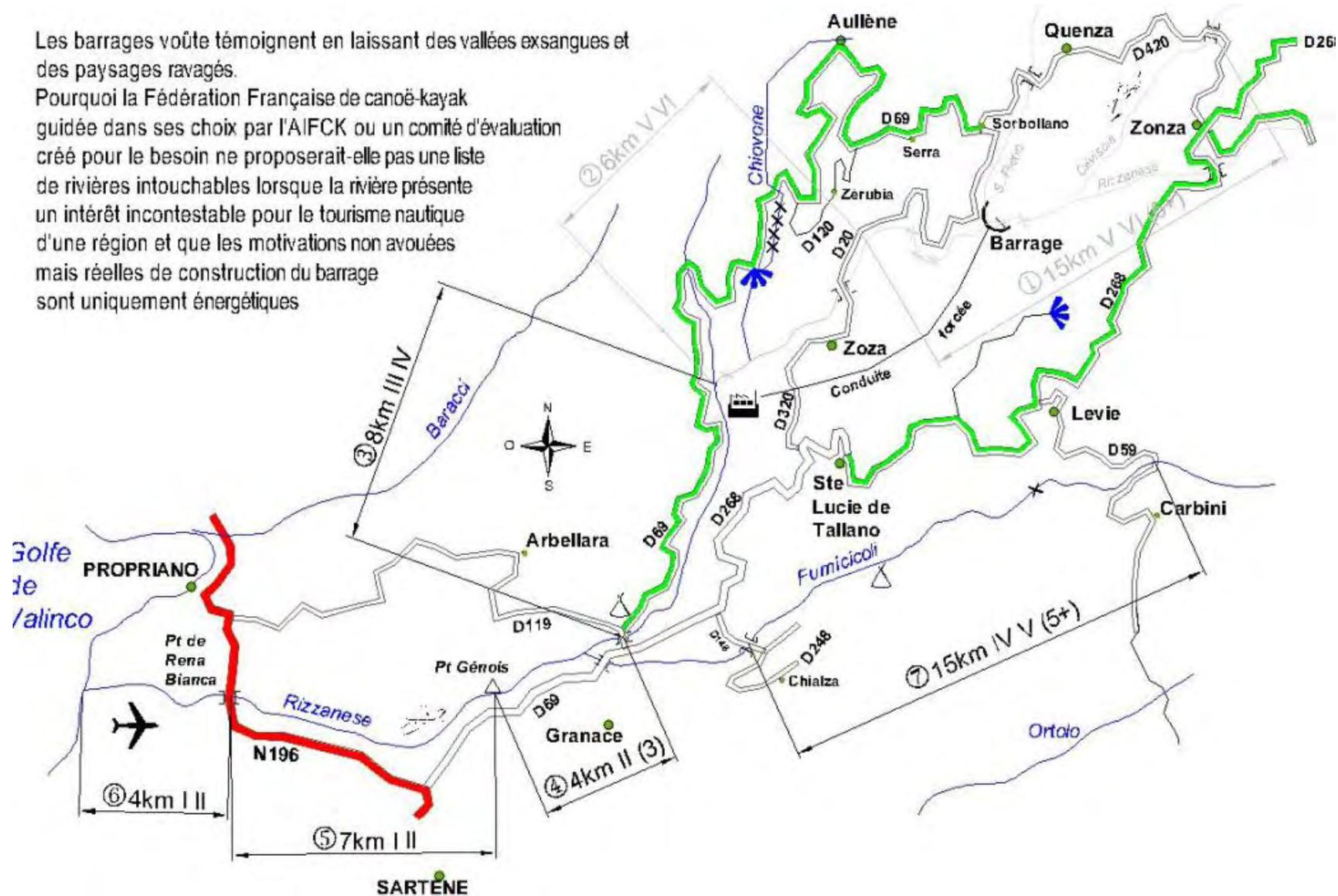
Cette dépendance a d'abord été celle des moulins avec l'énergie mécanique, puis électrique avec les **centrales hydroélectriques** et les centrales nucléaires actuelles dont le réacteur est refroidi par la rivière. C'est ce besoin insatiable en énergie bon marché qui a conduit à morceler les rivières françaises avec les barrages au fil de l'eau, particulièrement dans les alpes. Morceler à tel point que le touriste nautique ainsi que le pêcheur peuvent à juste titre s'émouvoir des quelques projets de barrages aux fins de production électrique qui restent - quoi qu'on en dise - en suspend, voire même qui sont encore en construction. L'exemple le plus triste est bien celui du **Rizzanese**. Alors que les rivières corse encore merveilleusement claires, propres et presque libres constituent un magnifique patrimoine et une terre d'accueil pour le canoë kayak, le barrage sur le Rizzanese, surnommé par Georges Mattei et tous ceux qui aime la rivière « *le barrage de la honte* », est en chantier et sera probablement achevé fin 2009. Ce barrage est ressenti comme une véritable agression par les pratiquants du Canoë-Kayak. Que diraient nos amis alpinistes si l'on installait une éolienne au sommet du Mont Blanc ? Haut lieu du canoë kayak au même titre que le très haut Tarn, cette rivière représente un aboutissement pour les kayakistes de haut niveau français et aussi pour nos amis allemands qui viennent régulièrement sur le site. La déception a certainement été très grande pour les amis de la rivière qui ont dépensé toutes leur force afin de stopper ce projet. Dans l'intérêt même du tourisme nautique en Corse, et donc des corses eux-mêmes, il semble légitime que leurs efforts ne restent pas inutiles et soient enfin récompensés, même si cela est à posteriori.

Le livre signé il y a plus de dix ans par l'ADRE " *Barrage sur le Rizzanese, un projet aberrant* ", la bataille juridique sans précédent engagée par la FFCK sur plusieurs décennies pour combattre ce projet stérile qui porte une atteinte à notre sport, la revue du monde « Un barrage contre le

Rizzanese » de juillet 2008 ainsi que le récent livre de Georges Mattéi ne doivent pas rester inutiles.

Les barrages voûte témoignent en laissant des vallées exsangues et des paysages ravagés.

Pourquoi la Fédération Française de canoë-kayak guidée dans ses choix par l'AIFCK ou un comité d'évaluation créé pour le besoin ne proposerait-elle pas une liste de rivières intouchables lorsque la rivière présente un intérêt incontestable pour le tourisme nautique d'une région et que les motivations non avouées mais réelles de construction du barrage sont uniquement énergétiques



Note de l'auteur du site

Ce sont les rivières corse qui m'ont servis de terrain d'entraînement quelques mois avant les premiers championnats du Monde de rivière sportive sur la Vézère en 1960. Elles étaient d'ailleurs à l'époque inviolées et j'ai eu le privilège de découvrir, avec mon équipier de l'époque Michel Garnier et le célèbre équipage Paré-Bracquemond maintenant disparu, ce magnifique paradis de l'eau vive. C'est mon ami Michel Salvadori, mémoire vivante du Canoë-Kayak en France, qui jouait à l'époque le rôle de cinéaste et nous avons fait salle pleine à Pleyel. En pensant à ce qu'il est en train d'advenir à la plus belle d'entre elle, je me sens très triste, autant pour les corses eux même que pour le petit Monde du Canoë-Kayak. J'ose espérer que ce n'est pas cette politique de rachat du kWh électrique "vert" à des prix attractifs qui a conduit une minorité corse plus ou moins mafieuse à faire adapter ce projet pour des raisons financières, quitte à dévaloriser ce magnifique patrimoine nautique. Dans un esprit d'apaisement, je me refuse à faire de l'amalgame avec le crime horrible commit sur Martin en juillet 2009 dans une boîte de nuit à l'embouchure du Rizzanese à Olmeto-Plage . Il y a peut-être quelques mafieux corse qui touchent sur chaque sac de ciment servant à la construction du barrage, puis qui toucheront sur chaque kWh vendu à l'EDF, mais je suis plutôt enclin à penser que c'est une politique énergétique française mal conduite qui "nous" à injustement donné tort. Quand je dis "nous", je pense vous l'avez deviné au petit monde du Canoë-Kayak. Les élus corses, aidés en cela par le souvenir du naufrage de la Sémillante ont à juste titre estimés que les bouches de Bonifacio n'étaient pas l'endroit idéal pour le passage des pétroliers. A ce titre on ne peut reprocher d'avoir cherché à mieux appréhender l'approvisionnement en énergie de leur île. Ce dont ils s'apercevront sur le long terme c'est qu'il y a, pour y parvenir, des « méthodes douces » qui permettent de préserver leur paradis de l'eau vive ainsi que l'écosystème constitué par leurs rivières sans les noyer.

Le problème énergétique des îles, particulièrement la Réunion, la Martinique ou la Guadeloupe, est plus complexe. Il n'est pas raisonnable d'espérer leur interconnexion avec le continent. Les 800 000 habitants peuplant une île montagneuse comme la Réunion pourraient par contre probablement subsister en autarcie énergétique en utilisant des techniques comparables à celles utilisées sur l'île "dans le vent" d'El Hierro dans les Canaries. Il est en effet maintenant **possible de faire faire**

fonctionner les éoliennes en zone cyclonique et les dénivellations importantes de l'île qui culmine à plus de 3000 mètres avec des bassins hydrologiques bien alimentés rendent probablement possible l'implantation de **STEP**.

Voilà de nombreuses années que notre site l'explique qu'il faudrait que l'on reconsidère la distribution de l'énergie en Corse et cette notion de *double monopole* réparti entre les produits pétroliers et l'électricité nucléaire. La part de cette énergie électrique nucléaire est acheminée en corse par la liaison EDF Italie-Sardaigne probablement d'une puissance insuffisante pour fournir le besoin¹).

Domage que la montée en puissance de cette liaison électrique n'est pas encore été réalisée puisqu'elle permettrait de préserver le patrimoine et le tourisme nautique en Corse tout en n'affectant que très peu notre couche d'ozone. On peut même dire de mieux la préserver que ne pourrait faire le projet de gazoduc algérien entre l'Algérie à l'Italie via la Sardaigne et qui ne va pas passer très loin de la Corse. A tout prendre, cette dernière solution serait malgré tout un moindre mal si cela devait conduire au remplacement des centrales diesel particulièrement polluantes qui produisent actuellement la plus grande part de l'électricité en Corse à un coût de production extrêmement élevé (entre 91 et 140 c€/kWh). Ceci sans parler des quelques turbines à fuel domestique qui assurent semble-t-il le complément à un prix encore plus élevé. .

Des confrontations et des litiges d'une extrême gravité risquent de se produire si l'on ne programme pas différemment et globalement sur le long terme la politique d'approvisionnement en énergie électrique vers la Corse. La prévision de production annuelle de l'ordre de 80 GWh du barrage de 1,3 Mm³ sur le Rizzanese et sa turbine de 50 MW est bien faible par rapport aux besoins actuels et va devenir à coup sûr rapidement négligeable par rapport aux besoins futurs en Corse. Au moment où la politique énergétique est au centre de tous les débats et qu'il est difficile aujourd'hui de préjuger de l'avenir, il est essentiel qu'un comité d'évaluation s'implique rapidement au sujet des **barrages au fil de l'eau** en prévision dans l'île. Leurs puissances sont assurément ridicules

par rapport aux besoins et surtout par rapport aux dommages que ceux-ci causent à l'écosystème constitué par la rivière, la pêche et le tourisme nautique en Corse. Espérons au moins pour nos arrières petits-enfants que la remise en état de la nature à l'identique à l'expiration de la concession de 74 ans accordé aux promoteurs du barrage sur le Rizzanese a été négociée. Sinon, va-t-on au contraire vidanger la réserve supérieure pour éviter à Propriano la même catastrophe que celle vécue à Malpasset en laissant ensuite le béton pourrir lentement sur place quitte à ravager cette vallée sublime pendant des millénaires.

Pour l'avenir du "Canoë-Kayak au fil de l'eau"

L'amicale des internationaux français de canoë-kayak (AIFCK) a décidé de s'impliquer dans la préservation du patrimoine nautique français.

Il est temps de réaliser qu'une rivière avec un grand barrage est une rivière morte.

Même l'EDF l'admet en se portant pourtant parfois complice de cette réalisation. En attendant, les travaux continuent, détruisant la nature et la biodiversité de façon irresponsable. Il faut résoudre sur le fond le très réel problème énergétique corse. Fait aggravant, les mains liées, la Fédération Française de Canoë-Kayak (FFCK) se considère impuissante puisque sponsorisée par le pire partenaire qui puisse être dans cette affaire, celui même qui produit 90% de l'énergie "verte" du pays.

Il reste environ une douzaine de km de descente sportive en aval de la restitution (voir la carte ci-dessus) auquel s'ajoute semble-t-il 11 km de parcours facile.

S'il est trop tard pour stopper la construction du barrage, il n'est pas trop tard d'espérer que la FFCK entreprenne une action préventive auprès de l'exploitant afin de faciliter la descente de la partie basse par l'annonce de lâchers permettant de pratiquer hors période de fonte mais il faut savoir que la gestion de l'électricité ne dépend pas de l'EDF.

Porte-parole de l'AIFCK en ce qui concerne la défense du patrimoine de l'eau vive, les 4 clubs locaux de faire ont intérêts à faire le point des aménagements locaux qu'il est nécessaire de

réaliser pour rendre accessible la portion en aval de la restitution en permettant la descente au moins du pont de la D69 jusqu'au pont de Rena Bianca et peut-être jusqu'à la mer 3 km plus loin .

Ces 4 petits clubs locaux corses sont affiliés à la FFCK . Ce sont Cors'Kayak en haute Corse avec 23 licenciés, le C.N Bastia avec 17 licenciés, Ile Rousse avec 17 licenciés et le petit club d'Errances en Corse du Sud, le plus petit se trouvant je crois à l'embouchure du Rizzanese. Ils peuvent avoir une action fédératrice pour l'avenir touristique de la Corse. La réserve supérieure de ce barrage collinaire ne pourrait-elle être utilisée pour créer une attraction Canoë-Kayak en saison estivale. J'ai déjà 74 ans mais je serais tellement heureux de descendre une dernière fois le parcours du bas Rizzanese avec mes amis corse.

Les objectifs environnementaux européens

La France, en accord avec une directive européenne, a pour objectif de doubler la part des énergies renouvelables dans sa production d'électricité à l'horizon 2010, soit de porter ce pourcentage à 20% en lieu et place des quelques 10% actuels. Il devient indispensable et urgent d'arrêter de penser uniquement en terme d'hydroélectricité ou d'éolien pour augmenter la part des énergies renouvelables. Le livre « La rivière et l'énergie » en apporte la preuve.

1) Un avantage de la filière hydroélectrique est la non émission de gaz à effet de serre. L'électricité d'origine nucléaire est, elle aussi, très peu polluante également (4g de CO2 par kWh selon le célèbre institut suisse Paul Scherrer). L'Allemagne, par nature opposée au nucléaire, a pris la décision de revenir à cette filière au détriment du charbon pour produire son électricité afin de ne pas affecter les objectifs européens de réduction de gaz à effet de serre.

On peut aussi signaler qu'en matière d'énergie solaire, un consortium privé allemand et l'Algérie ont signé en 2008 un projet de coopération novateur consistant à relier la ville algérienne d'Adrar et la ville allemande d'Aix la Chapelle par un câble électrique supraconducteur de 3000 km baptisé "clean power from desert" .

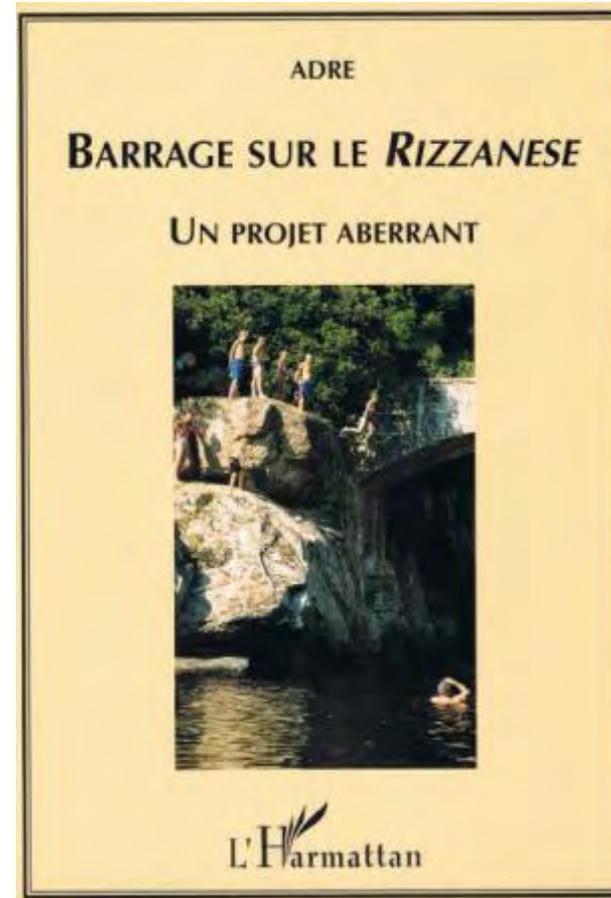
Le Sahara est une prodigieuse réserve d'énergie solaire. Plutôt que d'utiliser la filière voltaïque au rendement modeste, le traitement de l'énergie solaire thermique pour conversion en électrique est envisageable vu le niveau de température important pouvant être atteint. On voit donc que pour les antinucléaires, il y a aussi la solution originale qui consisterait à prendre exemple sur nos voisins allemands. Ajaccio est après tout plus proche de l'Algérie qu'Aix la Chapelle et d'une taille comparable. On ne voit pas pourquoi ce qui est fait par l'Allemagne avec le voltaïque saharien ne pourrait être réalisé par la France qui se propose d'être le leader des énergies renouvelable

La littérature sur ce sujet brûlant

Article extrait de Canoë-kayak magazine CKM

Le barrage sur le Rizzanese sera construit. Nous n'avons pas été assez nombreux à nous y opposer, pas assez forts à moins que les dés ne fussent pipés dès le départ. Reste que « Le barrage de la honte », comme le nomme Mattei, est en chantier. Ce livre, qui suit de dix ans celui signé par l'ADRE " Barrage sur le Rizzanese, un projet aberrant ", est le constat, forcément amer, d'une lutte de plusieurs décennies qui, pour l'instant, se solde par un échec. Mais Georges Mattei ne s'avoue pas vaincu. Il sait que si la politique immédiate lui donne tort, l'histoire lui donnera raison : ce barrage est un non-sens. Il prend les derniers arguments développés pour emporter la décision et, avec toujours autant d'acharnement, les contre à nouveau. Economiquement, énergétiquement, écologiquement, socialement, les données ont été surévaluées ou dissimulées pour mieux servir l'intérêt du barrage. A se plonger dedans on a le sentiment d'un profond gâchis à venir: celui d'une vallée, et plus largement d'une région, qui ne trouvera pas son compte dans le profit attendu et qui, pire encore, aura gaspillé irrémédiablement l'atout majeur d'une vallée sublime. L'espoir serait que cette longue lutte serve de leçon. Qu'elle permette d'appréhender différemment, dans une vraie globalité de long terme, d'autres projets qui, la mode du renouvelable "vert" aidant, ne manqueront pas de voir le jour.

De nombreux livres et revues ont été édités sur ce sujet:

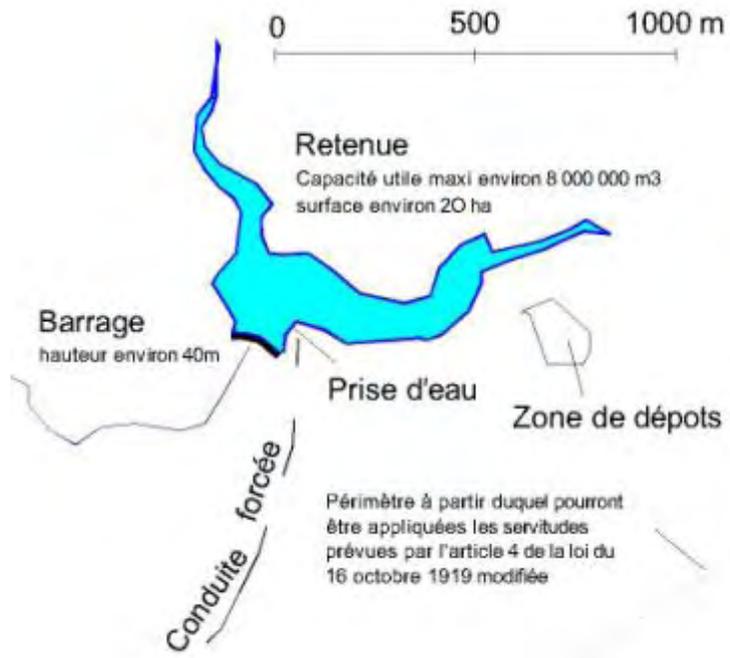


Ainsi que ce dernier livre « *Le barrage de la honte* » Georges Mattei Ed. L'Harmattan, 2008 128 pages ; 12,00 euros Qui vient de paraître

Et quelques bien tristes images pour ceux qui aiment la Corse et ses magnifiques rivières

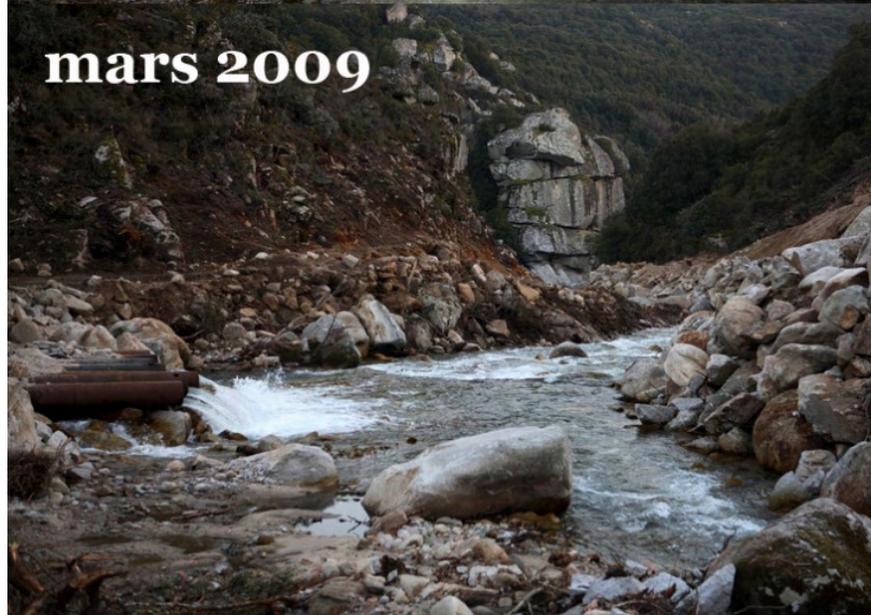
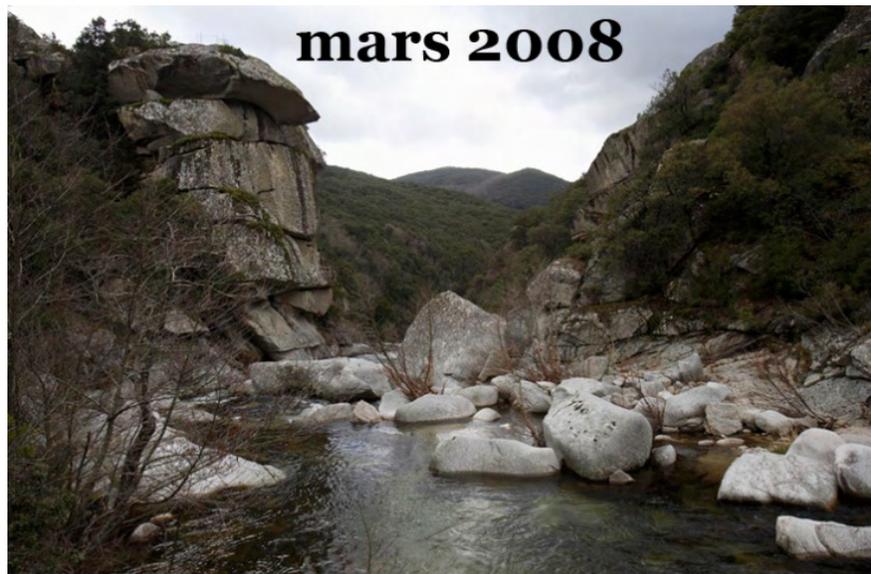


*Une des nombreuses et magnifiques chutes du haut Rizzanese
Ainsi que les images ci-dessous qui se passent de commentaire
Le bassin supérieur sera-t-il au moins accessible pour la baignade et le tourisme nautique?*



La retenue du barrage





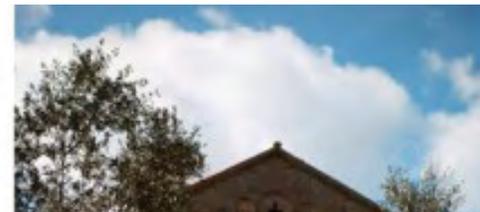
mars 2008



mars 2009



site de l'usine



hydraulique



Eglise St Jean Baptiste



conduite forcée

Eglise

Bassin de démodulation & usine hydraulique

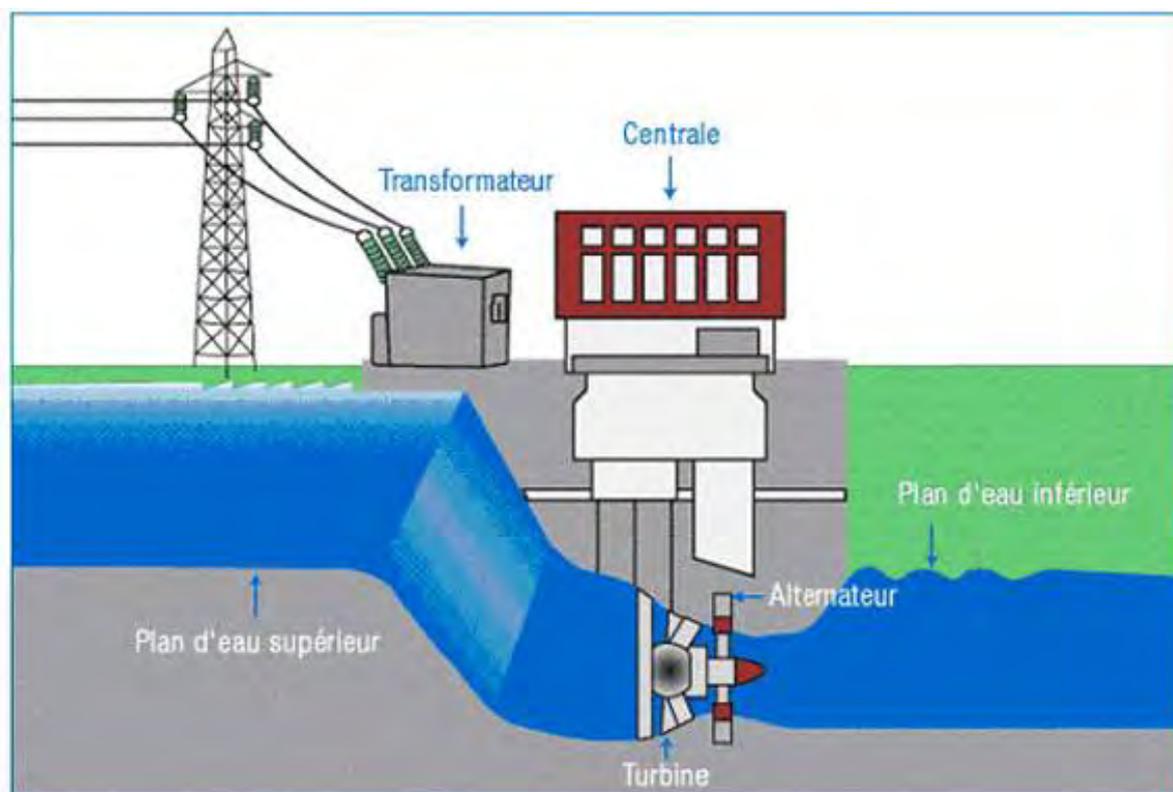




Les barrages au fil de l'eau

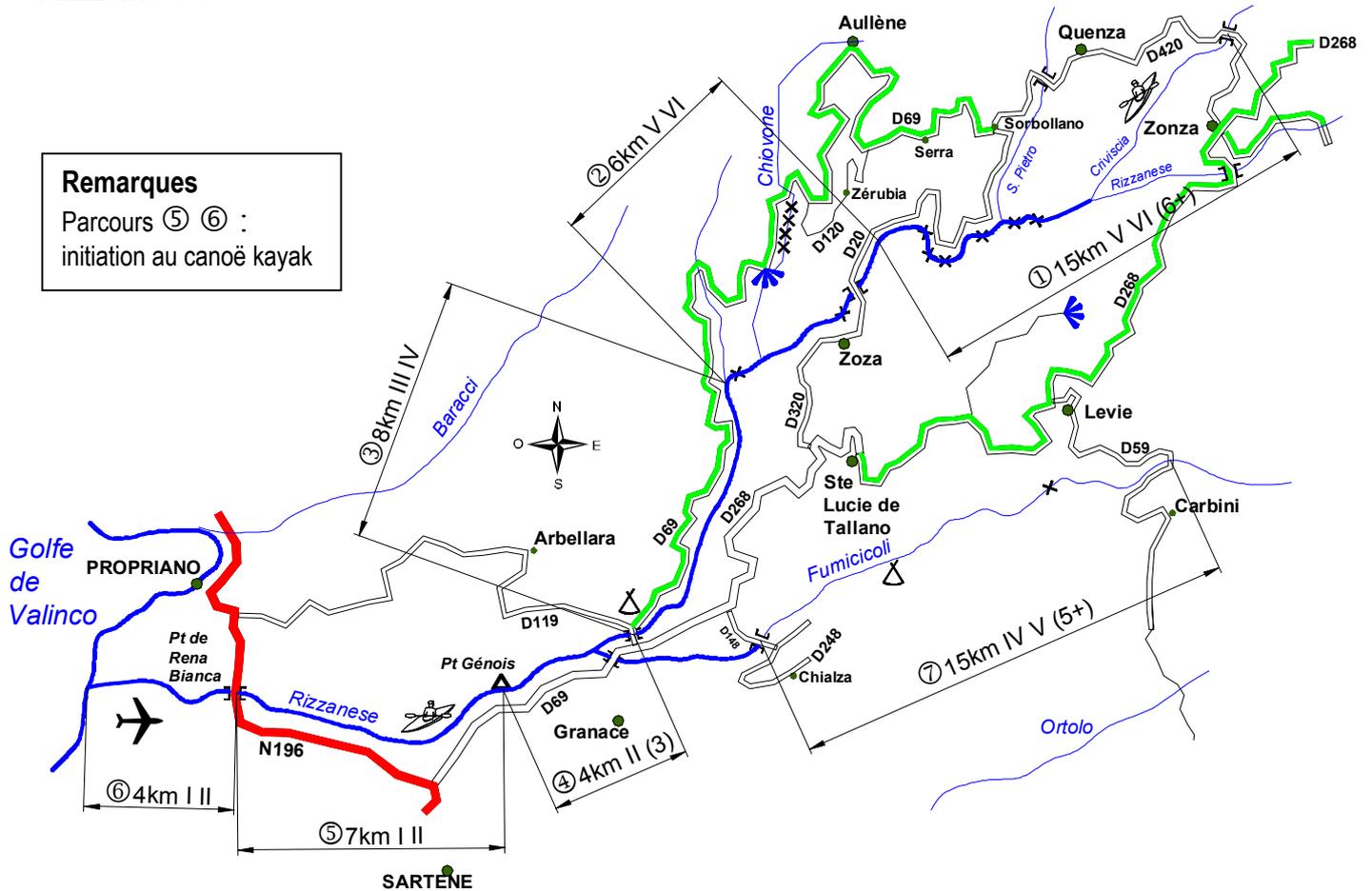
Sur des fleuves comme le Rhône ou le Rhin, la faible différence de niveau entre les plans d'eau supérieurs et inférieurs d'un « *barrage au fil de l'eau* » peut être compensée par le fort débit d'eau. Dans ce cas la turbine est le plus souvent à axe horizontal.

Sur des rivières à faible débit et à régime glacière telles que la Romanche dans l'Oisans, les « *barrages au fil de l'eau* » comprennent une petite retenue amont ayant une réserve d'énergie négligeable à peine compensée par l'augmentation de la hauteur de chute. La turbine est alors le plus souvent à axe vertical. L'intégration des « *barrages au fil de l'eau* » sur ces rivières de montagne est déplorable. Elles ont été littéralement massacrées et bétonnées sur une bonne partie de leur parcours par ce type de barrages. Leur réhabilitation, si elle est un jour réalisée sera très difficile et extrêmement onéreuse. Il est par exemple essentiel pour le tourisme nautique en Corse et la **préservation d'un patrimoine nautique unique en Europe** que les barrages au fil de l'eau envisagés sur les rivières corse ne soient pas réalisés.



Barrage au fil de l'eau en Suisse

Rizzanese



Remarques
 Parcours ⑤ ⑥ :
 initiation au canoë kayak

Région	13 Corse
Se jette dans	Le golfe de Valinco
Période favorable	Printemps. Echelle au Pt de Zoza : Bien à 60cm (ne pas confondre Zoza et Zonza)
Pollution/pêche	Merveilleuse eau claire
Parcours recommandés	<p><i>Partie haute</i></p> <p>① 15km classe V VI (6+) du Pt de la D420 en amont de Zonza à un Pt le long de la D20 situé 1500m en amont du Pt de Zoza Parcours d'une beauté et d'une sauvagerie indescriptible.</p> <p>② 6km classe V (6) mettre à l'eau 1500m amont du Pt de Zoza jusqu'au 2^{ème} confluent RD à proximité de la D69 (passerelle) suivi de :</p> <p><i>Partie basse</i></p> <p>③ 8km classe III (4) Plus facile, pas d'infran du point d'arrivée ci-dessus (accès par sentier) jusqu'au Pt génois suivi de :</p> <p>④ 4km classe II III du pont de la D69 jusqu'au Pt romain (Parcours de critérium) suivi de :</p> <p>⑤ 7km classe II jusqu'au Pt de la N196 (Pt de Rena Bianca) suivi de :</p> <p>⑥ 4km classe I II jusqu'à la mer .</p>
Sécurité	<p>Les parcours ① et ② de la partie haute sont à n'entreprendre qu'avec une équipe soudé et expérimentée en grande condition physique.</p> <p>① Kayak extrême Reconnaître à pied en remontant les gorges. Partir tôt le matin.</p> <p>② Kayak extrême, reconnaître à pied en remontant les gorges.</p> <p>Après une première chute de 3m franchissable il y a une chute de 10 avec une barre rocheuse à la réception. Danger grave. Rester vigilant jusqu'à la fin du parcours.</p> <p>Etant donné la difficulté extrême du Rizzanese sur le tronçon partant du Pt situé entre Levie et Zonza sur la D268 il est préférable d'embarquer sur le Criviscia.</p>

Magnifique rivière présentant tous les niveaux de difficultés (attention ! ne pas confondre Zoza et Zonza)

Trop tard pour le Rizzanese !

Nicolas Sarkozy, en visite sur l'île de Beauté début février 2010, a indiqué dans son discours sur le thème du développement durable que la France négocierait le raccordement de la Corse au futur gazoduc Algérie-Sardaigne-Italie (Galsi). Ce dispositif permettrait enfin d'assurer à l'île son « *indépendance énergétique* » en assurant son approvisionnement en gaz naturel. (Voilà environ 4 ans que notre site préconise au moins cette solution à défaut de redimensionner le câble électrique qui alimente la Sardaigne à partir de l'Italie). Jusqu'à présent la Corse pourtant éprouvée par le naufrage de la Sémillante s'approvisionnait en gasoil par bateau pour assurer l'alimentation des centrales thermiques.

Evoquant « *une décision extrêmement importante* » ou encore « *un symbole pour la France et un grand progrès pour l'île* », il a précisé que l'investissement serait « *massif* », de l'ordre de 425 M€, et qu'il « *serait réalisé d'ici à 2015 dès lors que le "Galsi" aura été entrepris* ». Nicolas Sarkozy a également demandé que soit lancé « *sans attendre, un second volet d'études détaillées, pour engager le raccordement d'Olbia en Sardaigne vers Porto-Vecchio et celui des gazoducs terrestres vers Bastia et Ajaccio* ». Le chef de l'Etat a ainsi promis d'y consacrer 7 M€ dès cette année. .

*Reste à espérer que d'ici 2015 quelques **barrages au fil de l'eau** ne vont pas être programmées !*

Le canoë-kayak au fil de l'eau

C'est le samedi 28 mars 2009 et après une descente du bas Cher avec un passage sous le château de Chenonceau que l'amicale des internationaux de canoë-kayak (AIFCK) a tenu son assemblée générale ce 28 mars 2009 à Saint-Romain. sur Cher. Créée en 1999, l'amicale compte 72 adhérents, un chiffre qui ne bouge quasiment pas, sauf en 2008 où ils étaient 88. Plusieurs points ont été abordés, comme le dossier FISF. Cette fédération des sportifs français désigne chaque année les gloires du sport. L'amicale a présenté en 2009 l'un des siens, Gilles Zok.



Passage sous le château de Chenonceau

Le montant de l'adhésion restera à 15€, le même depuis l'origine. Sur l'adhésion des « non internationaux » en tant que membres bienfaiteurs, ceux-ci assisteront aux assemblées et participeront aux sorties, sans toutefois obtenir le droit de vote. « Le canoë-kayak est une grande famille et nous souhaitons nous ouvrir à tous et nous faire connaître, et ainsi offrir davantage de possibilités de sorties » C'est tous ensemble qu'ils projettent d'aller dans le Var en juin, dans le Morvan en septembre et peut-être en Ardèche pour le marathon. Ces mordus de l'eau souhaitent aussi sauvegarder et protéger les rivières. D'ailleurs, l'un d'eux a présenté un document sur *la défense du patrimoine de l'eau vive*. Un livre sera bientôt disponible.

« La rivière nous a apporté beaucoup, nous devrions réfléchir à son entretien et sa préservation, « Le canoë-kayak au fil de l'eau oui, les barrages au fil de l'eau non. »



Le bureau :

Présidente, *France Petit ;*
Trésorier, *Raymond Argentin*
Secrétariat : *Jean-Claude LeBihan et Claudette Feuillette ;,*
Membres *MM.Renaud, Billet Bernard, Grossmann Jean, Charpentier, Du-boille, Feuillette, Madoré et Vancauwenberghe.*

Le canoë-kayak est une grande famille